

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE L'IMMOBILIER (CCNI)
(Brochure JO n°3090)
Avenant n° 43 du 23 juin 2009 modifiant l'ANNEXE II de la convention collective
« Salaires »

Considérant le relèvement du salaire de croissance intervenant chaque année au 1^{er} juillet,

Considérant l'engagement des parties signataires de maintenir le premier niveau de la grille au niveau du Smic en vigueur, et dans le cadre des négociations des avenants « salaires », un écart pertinent entre les salaires de tous les niveaux de la grille de classification et des écarts entre les niveaux demeurant proches de ceux prévus initialement par l'avenant n° 34 du 15 juin 2006.

Les partenaires sociaux conviennent :

ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet de fixer, à compter du **1^{er} juillet 2009**, les salaires minima bruts annuels pour l'ensemble des entreprises de la branche de l'immobilier à l'exclusion des résidences de tourisme.

NIVEAU	SALAIRE MINIMUM BRUT ANNUEL *
E1	17 290€
E2	17 774€
E3	17 909€
AM1	18 554€
AM2	20 487€
C1	21 425€
C2	29 160€
C3	34 808€
C4	39 405€

* sur 13 mois, hors prime d'ancienneté
E = Employé ; AM = Agent de Maîtrise ; C = Cadre

ER AD. S
125 / MA

ARTICLE 2

Il est rappelé que l'évolution des minima n'a pas vocation à se substituer aux négociations dans les entreprises.

ARTICLE 3

Conformément à l'application de la loi n° 2006-340 du 23 mars 2006 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, les partenaires sociaux se sont engagés dans des négociations en vue de définir et programmer les mesures permettant de supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ont débuté au 1^{er} trimestre 2008 pour s'achever avant le 31 décembre 2010 (art. L. 2241-9 du code du travail).

ARTICLE 4

Les parties signataires conviennent de demander l'extension du présent avenant dans les meilleurs délais.

Fait à Paris, le 23 juin 2009

Organisations patronales :

UNIS
Olivier BOURRELLIS

FNAIM
Philippe PREVEL

Fédération des EPL
Maxim PETER

P. Eric Ledon

Syndicats de salariés :

CGC SNUHAB
Alexandre TCHERNETZKY

Fédération des services CFDT
Marie-Christine DUSSAUX

Fédération des Employés et Cadres
Force-Ouvrière
Catherine SIMON

FSIF
Dorian KELBERG



SNPI
Alain DUFFOUX



SNRT
Jean GAILLARD

Fédération CGT
Serge KERGOURLAY

CFTC CFSV
Yhya EL SABAHY

